



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 mars 2020

## Coronavirus : la Ville prend des mesures de prévention pour les élections municipales

Ce dimanche 15 mars 2020 aura lieu le **1<sup>er</sup> tour des élections municipales**.

Dans ce cadre et au vu de l'épidémie de coronavirus, la Ville tient à rappeler que le fait de se rendre dans un bureau de vote ne présente pas plus de risques que de se rendre au travail, dans un commerce, une administration, une activité quelconque ou une réunion. En effet, les bureaux de vote accueillent **au maximum 700 personnes** (cf. précédents scrutins) **qui se présentent de façon échelonnée sur 10 heures**.

Désireuse toutefois de limiter tout risque et afin de rassurer les Valentinois, la Ville a mis en place **des précautions d'hygiène exceptionnelles** pour faire en sorte que les élections municipales se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, dans chaque bureau de vote, **les effectifs sont renforcés** de sorte que les électeurs soient **individuellement informés par un agent dédié** sur les mesures de précaution mises en œuvre sur place, depuis l'entrée jusqu'à la sortie du bureau.

A titre d'exemple, la mise en place d'un **marquage au sol** permettra d'**éviter les situations de promiscuité dans le circuit de vote** en séparant les électeurs entre eux d'un mètre au moins.

**Dans chaque bureau de vote, seront mis à la disposition du public :**

- Des affichages spécifiques rappelant les gestes barrières,
- du gel hydro-alcoolique accessible en entrant (pour protéger les autres) et en sortant (pour se protéger),
- un accès permanent aux sanitaires avec un point d'eau rechargé en savon,
- des mouchoirs jetables,
- des gants et des masques à usage unique, réservés aux personnes ayant un doute sur leur santé (ce matériel sera jeté à la sortie du bureau de vote),
- des stylos à usage unique pour signer la liste d'émargement.

Par ailleurs, **des consignes spécifiques ont été données au personnel sur place** pour procéder régulièrement à l'aération des bureaux, au nettoyage des isolements et des tables ainsi qu'à la désinfection des poignées de porte et du petit matériel (même si en principe les électeurs ne seront pas en contact direct). **Les locaux seront entièrement nettoyés et désinfectés suite au scrutin.**

D'une manière générale, tout est mis en œuvre **pour proscrire les points de contact, prévenir les risques de transmission et faire en sorte que chacun se sente en sécurité**, malgré le risque quasi inexistant de contamination par des objets.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

Pour rappel, les « gestes barrières » sont les suivants :

1. Se laver les mains plusieurs fois par jour,
2. Tousser ou éternuer dans son coude,
3. Ne pas serrer les mains, éviter les embrassades,
4. Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation,
5. Porter un masque chirurgical jetable uniquement quand on est malade.

## La procuration, c'est facile !

Tout électeur qui se trouve empêché, **quelle qu'en soit la raison et sans justificatif aucun**, a la possibilité de **confier son vote à un électeur de son choix**, inscrit sur la commune et qui votera à sa place.

Il suffit de donner les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance du mandataire pour établir la procuration.

La **demande** se fait auprès du commissariat ou du tribunal d'instance, par la personne qui donne procuration.

**Elle peut être réalisée jusqu'à la veille du scrutin mais il est préférable de s'y prendre le plus tôt possible.**

### En savoir plus :

Tél. : 04 75 79 20 00 - Mail : [election@mairie-valence.fr](mailto:election@mairie-valence.fr)

Site Web de la Ville : <http://www.valence.fr/fr/connaitre-la-mairie/la-vie-citoyenne/les-elections-a-valence.html>



COVID-19

**CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES**

 **Lavez-vous très régulièrement  
les mains**

 **Toussez ou éternuez  
dans votre coude**

 **Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le**

 **SI VOUS ÊTES MALADE  
Portez un masque  
chirurgical jetable**

 Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT FR/INPO-CORONAVIRUS

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

